

LES FINANCES LOCALES SOUS CONTRÔLE DE L'ETAT?



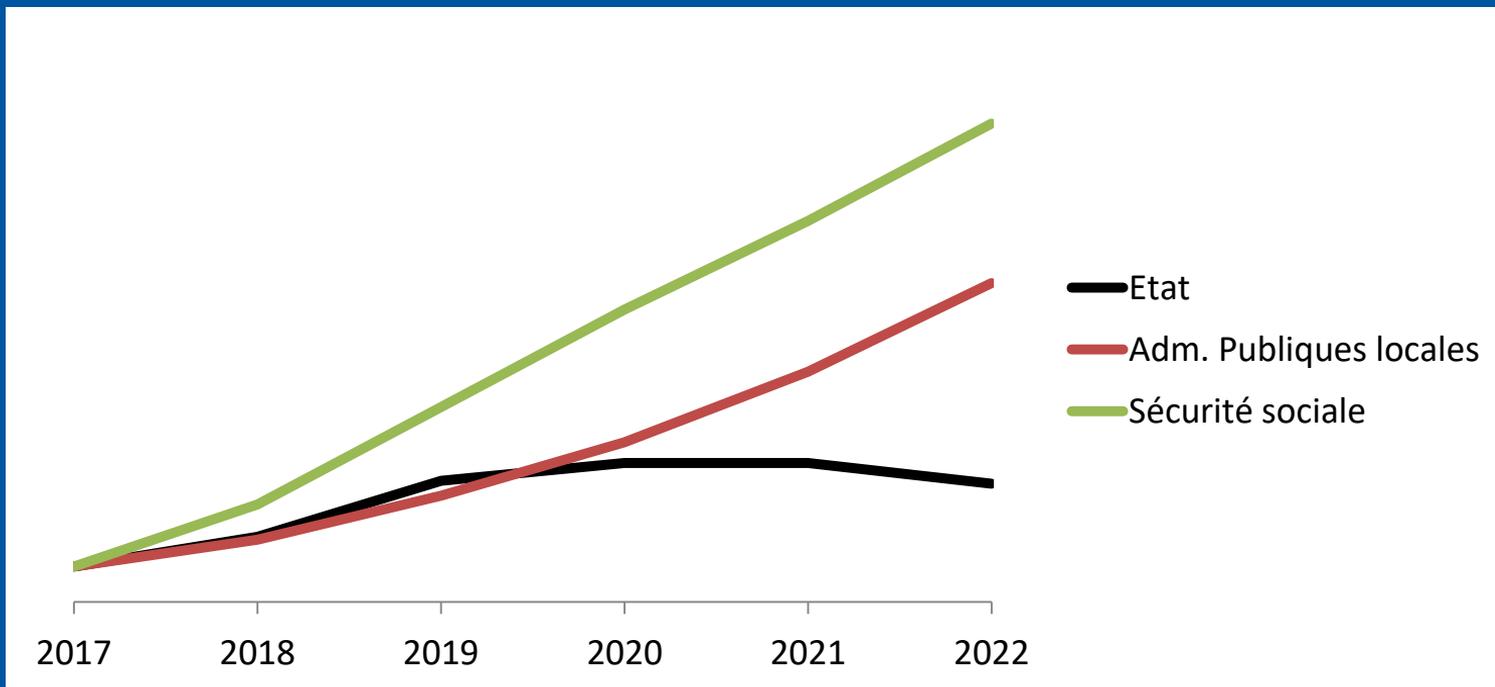
La limitation des dépenses de fonctionnement à 1,2% jusqu'en 2022
et la réduction du besoin de financement de 13 Md€ en 2022

La perte de la maîtrise de 10 Md€ de recettes de taxe d'habitation

Une stabilité des dotations de l'Etat ?

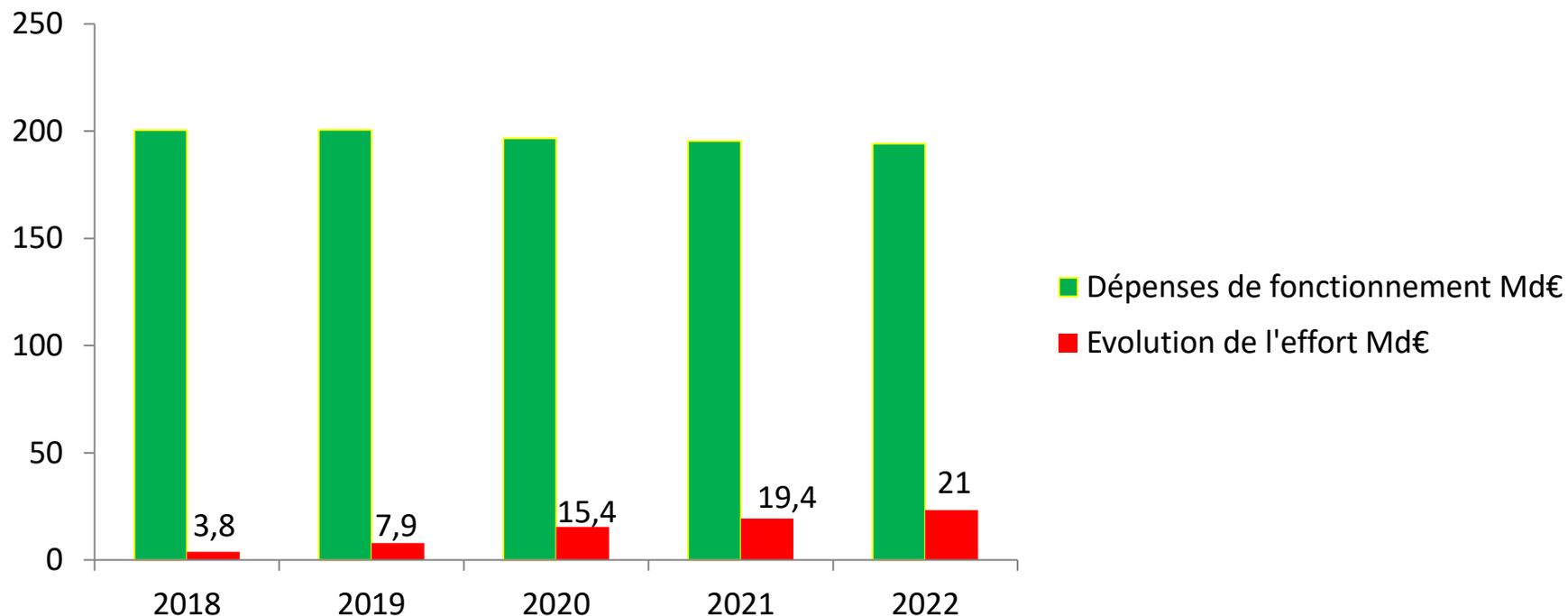
LES FINANCES LOCALES SOUS CONTRÔLE DE L'ETAT?

Evolution de la dette en points de PIB de 2017 à 2022: la dette des collectivités locales doit être réduite de 3,6 points de PIB, la dette de l'Etat augmentant de 4 points de PIB



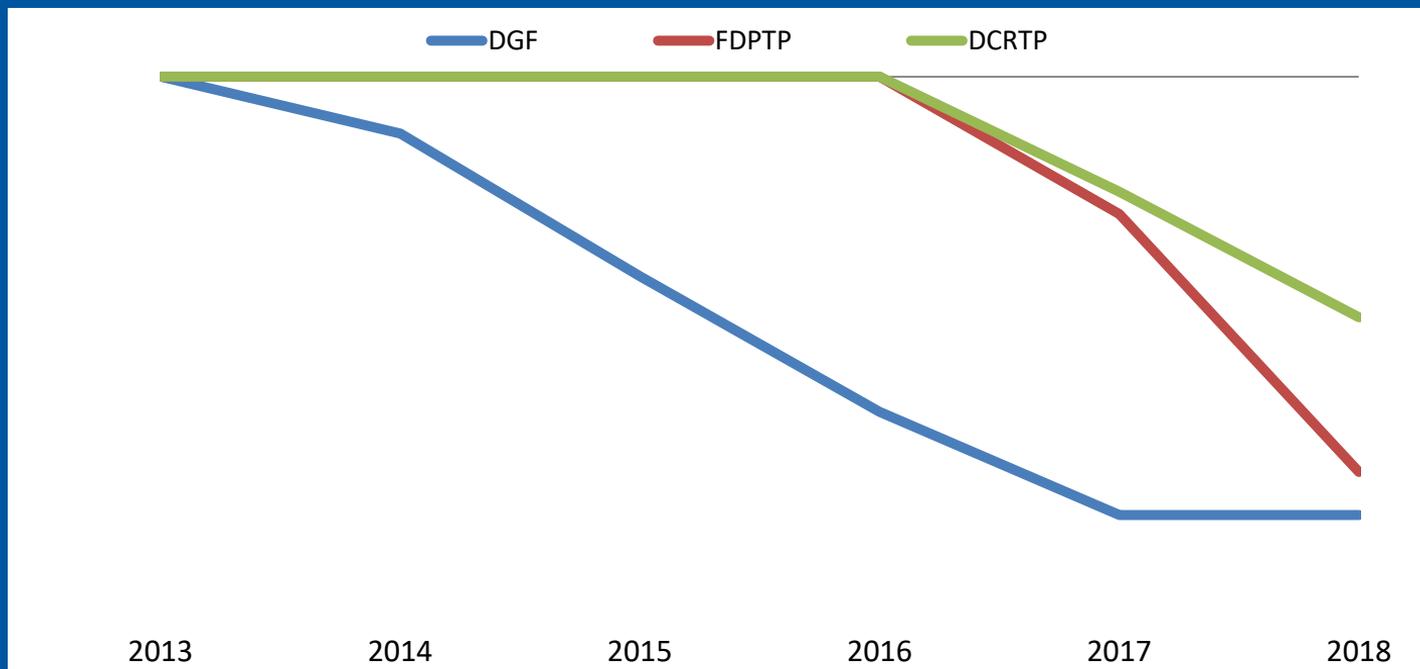
LES FINANCES LOCALES SOUS CONTRÔLE DE L'ETAT?

La trajectoire d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement représente un effort cumulé de 21 Md€



LES FINANCES LOCALES SOUS CONTRÔLE DE L'ETAT?

Une stabilité des dotations de l'Etat ? Gel de la DGF et réduction des autres dotations



L'encadrement des dotations d'investissement

- 293M€ d'annulation de crédits en 2017 (DETR , DSIL ...)
- DSIL: décision de l'Etat sur tous les projets éligibles à la DSIL via le préfet de région
- DETR: décision de l'Etat sur toutes subventions de moins de 150 000 euros

LES FINANCES LOCALES SOUS CONTRÔLE DE L'ETAT?



Une nécessaire réforme du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :

- **baisse du montant reversé par habitant de 26,62 € à 23,46 € en 2017**
- **13 % des ensembles intercommunaux et communes isolées contributeurs au FPIC malgré un PFIA/habitant inférieur à la moyenne nationale**
- **les communes défavorisées au sein d'un ensemble intercommunal favorisé toujours exclues du reversement du FPIC**

LES FINANCES LOCALES SOUS CONTRÔLE DE L'ETAT?

Un recul historique et durable des investissements du bloc communal ?

Une chute de 10 Md€ des dépenses d'équipement par rapport au mandat précédent

